



- CONSEIL D'ADMINISTRATION -
Compte rendu de la réunion
du 09 mars 2015

Sont présents : Sonia BARTHELEMY, Franck DAVID, Jacques DAVID, Emmanuel di COSTANZO, Pascale FALANGA, Nancy GUYON, Caroline JEAN-RAVEL, Stéphane MEYSON, Xavier NOEL, Christine RIVIERE, Aurélie BEGHIN, Marianne DELPRAT, Dominique LEGOY, Fabien RIVERA, Jean-Claude SAVOURNIN, Sandrine TOUSSAINT, Dominique SPILMANN.

Sont excusés : Elisa MOYA, Françoise MOYA, Cristina LE GALL, Jean-Paul MASSENET, Gérard NICOLAS, Olivier CHAPUIS, Jacques DULCY, Steve LATRUFFE.

Absents : Sabine BARBIER, Frantz de la BURGADE, Michel DURAND, Philippe LOITIERE, Marie-Jeanne JOUBERT.

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.
Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

1. Bilan Cheval Passion 2015

▪ Stand

Le stand est comme chaque année partagé avec le CRE Côte d'Azur et la Filière Cheval PACA. Cette année nous avons également reçu le GHN.

▪ Poney Passion

L'édition 2015 s'est bien déroulée et c'est l'établissement La cabane aux poneys qui l'a remporté.

Jean-Claude SAVOURNIN regrette la baisse de participation des poneys club cette année.

▪ Attelage

Stéphane MEYSON rapporte le bon déroulement du concours d'Attelage et de la démonstration des chevaux de trait (Les travaux d'hercule). En concertation avec les officiels de compétition, les épreuves du dimanche ont été annulées. Les conditions climatiques et notamment la violence du vent avaient rendu impossible le déroulement de la compétition en toute sécurité.

▪ TREC attelé

Steve LATRUFFE représenté par Stéphane explique que le concours s'est très bien déroulé.

- **Western**

Emmanuel di COSTANZO regrette les quelques non partants liés à la météo, mais est satisfait du concours Western qui a eu une dizaine d'engagés par épreuve. Ce nombre de partants est pas mal pour la discipline. Dans l'idéal Emmanuel aimerait que les délais de passage entre les participants soient réduits.

La commission a profité de Cheval Passion pour organiser une journée d'information pour le public.

- **Horse Ball**

Cette année il n'y pas eu de démonstration lors de Cheval Passion. Sandrine TOUSSAINT explique que les conditions d'entrées et de sorties des chevaux additionnées aux conditions climatiques ont rendus très compliqué l'organisation de la compétition de Horse Ball.

- **Pony Games**

Le concours de Pony Games avait lieu chaque année le mercredi matin. La modification des rythmes scolaires, a fait que les enfants travaillent désormais durant ce créneau.

La compétition a donc été annulée.

- **Equitation de travail**

La commission a organisé plusieurs démonstrations ainsi qu'une compétition FFE qui ont remporté un franc succès.

- **Equi handi**

La commission Equi handi a été contactée pour faire une démonstration. Christian PAULEVE a accepté de faire monter des cavaliers aveugles et a proposé aux cavaliers dénués de handicap de monter avec des lunettes opaques.

Aurélie BEGHIN aimerait que sa commission puisse intervenir chaque année et si possible à l'abri.

La commission avait édité pour l'occasion des flyers, cependant Aurélie souhaiterait pouvoir être présente une journée sur le stand du CRE afin d'informer le public sur l'Equitation à destination des personnes handicapées.

Franck DAVID rappelle que le stand du CRE est un lieu d'échange pour toutes les commissions.

- **Formation enseignants**

Cette année la commission Formation a décidé de faire intervenir Alain FRANQUEVILLE sur le thème « le Dressage, évolution de la tradition à la compétition ».

Cette action a beaucoup plu.

Pour l'édition 2016, Christine RIVIERE émet l'hypothèse de faire intervenir Patrick PAGEAT (Vétérinaire) à propos de l'éthologie, les phéromones,... Cette idée semble intéressante et sera examinée en commission Formation. Cependant cette conférence doit rester une formation et ne pas dévier vers une démonstration commerciale.

2. Budget CRE

▪ Subvention de fonctionnement – Conseil Régional

Les dépenses prévisionnelles du CRE n'ayant pas été suffisantes sur l'exercice 2013-2014, notamment les dépenses des commissions, la subvention de fonctionnement distribuée par le Conseil Régional n'a été versée qu'à moitié.

Le nouveau fonctionnement du budget devrait permettre que cette situation ne se reproduise pas.

▪ Baisse des licences

Dominique LEGOY attire l'attention sur le fait que les licences 2014-2015 sont pour le moment en baisse de 4.2% ce qui est le double des années précédentes.

Malheureusement aux vues des années précédentes, le nombre de licences au mois de mars représente 90% du nombre de licences total.

Le nombre de licences est en lien direct avec les recettes du CRE. La situation financière du CRE tient compte de cette évolution.

▪ Action de développement des licences

Etant donné le constat de l'évolution des licences et après analyse de la situation financière du CRE, le CA décide d'utiliser les réserves financières du CRE pour lancer une action de développement des licences en Provence.

Plusieurs idées sont avancées :

Christine RIVIERE ⇒ faire une vitrine des différentes disciplines proposées dans les clubs sur l'hippodrome Borrelli lors d'une course.

Jacques DAVID ⇒ utiliser un événement de haut niveau déjà existant

Jacques DAVID ⇒ proposer un parrainage : un cavalier qui fait venir une nouvelle personne bénéficie d'une réduction.

⇒ Faire une vidéo

⇒ Faire une annonce radio

Fabien rivera ⇒ demander à des étudiants de travailler sur ce projet

Nany GUYON ⇒ financer des affiches pour que les clubs puissent communiquer sur leurs concours auprès des non cavaliers

Xavier NOEL ⇒ demander l'avis des clubs

Il est décidé de faire un concours d'idées auprès des clubs. Le vainqueur sera récompensé du Trophée de l'innovation lors de l'assemblée générale du CRE.

- **Action d'aide aux clubs**

Après analyse de l'évolution des dépenses des commissions, le CA décide de remettre en place cette année l'opération « Aide aux clubs » pour un budget de 20 000€.

Il s'agit d'acheter des barres pour les établissements affiliés à la FFE (sur l'année 2013-2014) en région Provence (dept 04, 05,13 et 84).

Il sera demandé une participation financière aux clubs.

Les clubs seront prochainement informés des détails de cette opération.

Il reste du matériel (casques, gilets de sécurité et licols), des opérations précédentes. Il est décidé de les répartir entre les 4 CDE.

- **Action en faveur des officiels de compétition**

Afin de mettre en avant les officiels de compétition qui tous les week-end font preuve d'engagement et de dévouement sur les terrains de concours, le CA décide de mettre en place une action en leur faveur.

Il s'agirait de leur offrir chapeau ou foulard ou badge qui permettrait de marquer leur statut sur les terrains de compétitions.

Caroline JEAN-RAVEL est chargée de faire un état des lieux et de présenter plusieurs propositions au CA qui prendra une décision.

- **Frais km et frais de jury**

Malgré la baisse du prix du carburant le CA conserve le taux de remboursement km à 0.40€ (contre 0.30€ remboursé par la FFE).

Afin d'harmoniser les remboursements de frais de jury dans les différentes commissions et de simplifier l'aspect administratif, le CA décide dans le cas où l'officiel dort sur place, d'accorder un forfait pour les déplacements entre l'hôtel et le concours. Ce forfait est fixé à 8€ (20km*0.40€) par nuit passée sur le concours.

Bien entendu la demande de remboursement des frais Km doit être accompagnée des justificatifs, dans le cas contraire ces frais seront remboursés selon les informations du site Mappy.

Toute de demande doit être accompagnée de la fiche de note de frais disponible sur demande au CRE.

- **Commission Horse Ball**

Sandrine TOUSSAINT et sa commission souhaite envoyer un intervenant Horse Ball qui se déplacera dans les établissements qui le souhaitent dans le but d'expliquer et de promouvoir la discipline.

Cette action se fera avec les cavaliers et la cavalerie de l'établissement hôte.

Trois journées de formation à l'arbitrage sont prévues en lien avec le CRE Languedoc Roussillon.

Sandrine souhaite connaître les modalités de défraiement pour ces actions.

Intervenant se déplaçant dans les clubs : l'intervenant doit envoyer au CRE sa demande de remboursement de frais km selon les conditions énoncées plus haut. Les frais d'intervention peuvent être pris en compte et payés uniquement dans le cas où l'intervenant dispose d'un N° SIRET.

Journées d'arbitrage : le CRE Languedoc Roussillon doit envoyer une facture au CRE Provence.

- **Commission Travail à pied**

Sonia BARTHELEMY demande qu'un changement d'affectation soit fait sur son budget. Il était prévu une aide aux organisateurs, Sonia souhaiterait utiliser ce budget pour acheter des récompenses pour les concours d'Equifeel. Elle est bien consciente que le CA n'est pas favorable à l'achat de récompenses par les commissions pour les concours. Le CA à titre exceptionnel, car cela concerne une nouvelle discipline accepte cette demande.

- **Commission Attelage**

Stéphane MEYSON demande une dépense d'investissement supplémentaire de 800€ pour l'achat de lettres, nécessaires à l'organisation des concours d'Attelage et de TREC Attelé. Ce matériel offre une meilleure résistance aux différentes manipulations. Le CA accepte.

- **Coordinatrice**

Le CA valide le 13^{ème} mois de la coordinatrice, Caroline JEAN-RAVEL.

3. Tourisme Equestre

Franck DAVID se fait le porte parole de Jean-Paul MASSENET qui ne pouvait être présent.

- **Randonnée Henri ROQUE**

Cette randonnée s'est déroulée à Eygalières le 21 décembre 2014, elle s'est bien passée et le nombre de participants augmente.

- **Route Napoléon**

Une présentation a été faite lors de Cheval Passion. Le CRTE a présenté aux médias le « carto guide ».

Cette route a obtenu le label « Grand itinéraire équestre » de la FFE.

Les cartes et manifestations sont téléchargeables sur le site du CRTE Provence.

4. Sanction disciplinaire

Le CRE doit veiller au bon déroulement des compétitions et apporte une attention toute particulière à l'éthique sportive.

C'est pour cette raison que le CRE Provence a soutenu un juge qui s'est fait agressé verbalement par une enseignante lors d'un concours Club.

La Présidente de la commission concernée a accompagné le juge à la commission disciplinaire.

La commission juridique et disciplinaire a décidé d'appliquer la peine suivante :

- Suspension de compétition de 6 mois
- Une amende de 600€
- 6 journées d'intérêt général

Il est rappelé que les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de coacher.

Lors de demandes des sanctions, les juges ont 24h pour envoyer leur plainte à la FFE. Passé ce délai ils doivent se déplacer à la commission disciplinaire.

Le document est à télécharger sur le site de la FFE :

<http://www.ffe.com/toutsavoir/Competitions/Les-sanctions-Mise-a-pied>

5. CTS – Pascale FALANGA

▪ Formation professionnelle

Pascale a pris en charge une partie des formations professionnelles, en lien avec la DRJSCS . Cela représente sur l'année environ 30 dates de jury BAPAAT, BPJEPS (UC8 et 9), DEJEPS, habilitation, jurys ATE et BFE, réunions d'harmonisation, VAE, quelques jurys hors région à la demande de la DTN.

▪ BPJEPS

Elle travaille avec la FFE sur la refonte du BPJEPS qui devrait en 2016 être regroupé en 4 UC. Elle a travaillé à la régularisation de plusieurs diplômes non distribués (une dizaine) et de rattrapage d'UC du DE, pour des candidats dont l'OF n'existe plus.

▪ Réunions institutions

VIVEA : accompagnée de Marie MOYA (Représentante GHN), elles ont assisté à des réunions dans le but de mieux communiquer avec cet organisme et d'obtenir des financements pour les formations professionnelles. Notamment pour des formations fédérales qui seraient décentralisées en régions (telles que les coûts de production, ...).

Un programme régional de formation professionnelle continue financé par VIVEA et le FASEA pour 2015 -2016 va être élaboré et diffusé aux clubs dès la rentrée scolaire. Cela sera vu en commission formation.

Conseil Régional : avec Caroline JEAN-RAVEL, suivi des dossiers subvention et appels à projet

CROS : accompagnée de Caroline afin de connaître les nouvelles politiques et fonctionnement régionaux (subvention CNDS)

Direction des sports de la ville d'Aix en Provence : le 9 mars rdv avec le responsable des animations sportives concernant les dispositifs pass'port et Aix Box, et avec le Directeur des sports Olivier PENIN afin de consolider le réseau.

- **Etablissements et enseignement illégaux**

Suite à plusieurs demandes, Pascale va tenter de relancer d'une part le « recensement » des établissements et/ou des « enseignants » exerçant illégalement, afin de mettre en place une procédure de signalement qui doit déclencher les contrôles de l'administration.

Xavier NOEL et plusieurs membres du CA font remarquer que la DSV et Jeunesse et Sport ne se déplacent que dans les établissements agréés par la FFE car ils ne connaissent pas les autres.

Cette situation est très préjudiciable et regrettable.

Pascale rappelle que le Préfet peut faire fermer un établissement ne disposant pas de carte professionnelle ni d'autorisation d'ouverture au public. Le phénomène semble être en progression, il convient de s'y pencher même si cela est compliqué.

- **Missions CRE**

Aide à l'organisation des Fédératives Inter Régionales

Elle a assisté à des réunions de commission, des stages enseignants, des jurys de Dressage et s'est déplacée sur des terrains de concours.

- **Haut Niveau**

Pascale doit relancer la commission Haut Niveau.

- **Compétition Universitaire**

Pascale est à la recherche de clubs acceptant d'accueillir des épreuves qualificatives aux championnats de France universitaire. Ceux-ci auront lieu en semaine et les clubs devront mettre à disposition des chevaux contre rémunération.

Elle attend la réponse de Pastré et de la Gourmette, il manque encore un club. Le cahier des charges initialement prévu peut être allégé.

6. Questions diverses

- **GHN – Réunion TVA**

Le GHN se déplace le 16 mars 2016 à Ribiers et le 17 mars à Aix pour discuter des problèmes de TVA.

- **CSO**

Xavier NOEL fait part d'un problème dans l'organisation des Masters Provence Jump et notamment dans le respect par les organisateurs du cahier des charges validé en commission CSO (dont font partie les organisateurs des MPJ).

Le CA demande que les organisateurs signent une convention.

D'autre part, il y a eu beaucoup de personnes sur liste d'attente et qui n'ont pu participer au premier stage enseignants CSO.

Xavier propose de prendre sur le budget de sa commission pour organiser un 2^{ème} stage.

Le CA accepte.

- **Formation CROS**

Pascale fait part d'une formation au CROS sur le sponsoring et le mécénat, le 13 mars.

- **Equitation option facultative au Baccalauréat**

Les élèves des sections non agricoles du baccalauréat peuvent prendre l'option facultative équitation si le rectorat d'académie organise les épreuves. Chaque académie établit sa liste de disciplines.

Si l'équitation n'y figure pas, il faut que le chef d'établissement soumette une demande écrite au rectorat qui reste décisionnaire. L'épreuve est de niveau Galop 6 environ. Le contenu est propre à chaque académie. Il faut des professeurs volontaires pour établir les critères d'évaluation de l'examen.

Il n'y a pas d'autres questions, Franck DAVID remercie les personnes présentes et clôt la séance.